



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 4 octobre 2022 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur .

Présences :

M. Mathieu Proulx	Conseiller	siège no 1
Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
M. André Gélinas	Conseiller	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5
Mme Vanessa Gravel	Conseillère	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Sylvain Vachon, assiste également à l'assemblée, Mme Line Boudreault directrice générale.

Présence de résidents

1. Mot de bienvenue

Le maire souhaite la bienvenue aux résidents présents dans la salle et ouvre l'assemblée à 19 h 35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépenses:
 - 4.1 Dépenses de septembre
 - 4.2 Avis juridique Caïn Lamarre (asphaltage) 1 374.46\$;
 - 4.3 Avis juridique Caïn Lamarre (aide chemins privés) 3 619.92\$;
 - 4.4 Avis juridique Caïn Lamarre (demande d'un élu) 3 493.75\$;
 - 4.5 Avis juridique Caïn Lamarre (collecte des ordures) 8 969.48\$;
 - 4.6 Facture SNC Lavalin (surveillance chantier) 8 202.05\$
4. Correspondances
 - 4.1 Invitation Vin & fromage UQAT;
5. Comptabilité & employés
 - 5.1 Embauche directrice adjointe;
 - 5.2 Réparation du camion;
6. Chemins
 - 6.1 Contrat déneigement des rangs;
 - 6.2 Contrat déneigement des chemins municipalisés;
7. Lots
 - 7.1 Demande d'aide financière Fonds de mise en valeur 2022 : 3 586.55;
 - 7.2 Entente de services concernant la convention d'aménagement forestier 2022-2023;
 - 7.3 Demande d'appui Sylvain Thibodeau;
8. Divers
 - 8.1 PRACIM – continuer démarche;
 - 8.2 Ouverture du site historique hiver 2023;
 - 8.3 Avis de motion règlement sur la cueillette des matières résiduelles;
9. Dossiers en suspend
 - 9.1 Règlement sur les animaux;
 - 9.2 Règlement ordre et paix;
10. Varia
 - 10.1 Résolution MRCAO accéder aux informations des cartes d'appels;
11. Dates prochaines réunions

Rencontre Mme Chantal Carrier MAMH 26 octobre 18h30
Séance de travail le 30 octobre à 18 h 30
Séance du conseil le 6 novembre à 19 h 30
12. Période de questions
13. Fermeture de l'assemblée



2022-10-123

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ par M. André Gélinas, APPUYÉ par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et de laisser le point varia ouvert;

ADOPTÉ.

3. Dépenses

3.1 Dépenses de septembre

2022-10-124

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, APPUYÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, APPUYÉ par M. André Gélinas et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents; *Mme Christianne Guillemette*

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	7 159.38\$
la rémunération des élus :	1 969.37\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	4 301.63\$
les dépenses de septembre à payer en octobre	94 593.91\$

le tout représentant un total de 108 024.29\$, la directrice générale /greffière-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

3.2 Avis juridique Caïn Lamarre (asphaltage) 1 374.46\$

2022-10-125

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, APPUYÉ par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE payer l'avis juridique pour concernant les travaux d'asphaltage demandé par la Commission municipale lors de l'administration provisoire au montant de 1 374.46\$;

ADOPTÉ.

3.3 Avis juridique Caïn Lamarre (aide aux chemins privés) 3 619.92\$

2022-10-126

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, APPUYÉ par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE payer l'avis juridique pour concernant aux chemins privés (60/40) demandé par la Commission municipale lors de l'administration provisoire au montant de 3 619.92\$;

ADOPTÉ.

3.4 Avis juridique Caïn Lamarre (demande d'un élu) 3 493.75\$

2022-10-127

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, APPUYÉ par M. André Gélinas et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE Mme Nancy Shink a posé sa candidature et répond aux exigences du poste tant avec ses formations que son expérience dans le domaine municipal;

ATTENDU QUE certains élus auraient aimé être présents lors de l'entrevue et qu'une conseillère aurait voulu que le poste soit affiché sur tous les réseaux sociaux;

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-131

IL EST PROPOSÉ par M. André Gélinas, APPUYÉ par M. Mathieu Proulx et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE Mme Nancy Shink soit embauchée comme directrice adjointe/greffière-trésorière adjointe, aux mêmes conditions que les 2 employées précédentes puisqu'elle possède la même expérience;

QUE les prochains postes soient affichés sur plusieurs réseaux sociaux plus longtemps que 3 semaines et que le maire et la directrice adjointe ne soient plus seuls pour les entrevues;

ADOPTÉ.

5.2 Réparation du camion

ATTENDU QUE nous avons demandé une soumission au garage Martin Macameau en mai dernier afin d'évaluer les coûts des travaux à faire sur le camion de la municipalité et de prendre une décision entre le faire réparer ou le changer;

ATTENDU QUE selon la soumission reçue, les réparations nécessaires s'élèvent à 1 497.15\$ + taxes;

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-132

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier APPUYÉ par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice prenne un rendez-vous chez le garage Martin Macameau afin de faire réparer le camion selon la soumission reçue;

ADOPTÉ.

6. Chemins

6.1 Contrat déneigement des rangs

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues pour les appels d'offre de déneigement des rangs de la municipalité et les 2 soumissions étaient conformes avec tous les documents exigés;

ATTENDU QUE les montants étaient de pour les 3 prochaines années :

Jean-Guy Roy entrepreneur	64 633.06	65 952.10	67 298.06
Asphaltage Théo Paquet	94 265.00	98 978.25	103 927.27



N° de résolution
ou annotation

2022-10-133

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, APPUYÉ par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le contrat de déneigement des rangs soit octroyé à Jean-Guy Roy entrepreneur;

ADOPTÉ.

6.2 Contrat déneigement des chemins municipalisés

Puisqu'aucune entreprise sollicitée n'a répondu à l'appel d'offre pour le déneigement des chemins municipalisés, M. Vachon vérifiera les possibilités qui s'offre à nous pour effectuer le déneigement des 4 chemins municipalisés et d'offrir un service aux chemins privés qui n'ont pas trouvé d'entrepreneur.

7. Lots

7.1 Demande d'aide financière Fonds de mise en valeur 2022 : 3 586.55 \$

ATTENDU QUE des modifications ont été apportés dans la demande du fond de mise en valeur vu une demande de prolongement d'un sentier pédestre au rang de la Lune

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-134

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, APPUYÉ par M. André Gélinas et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' autoriser le maire à signer la demande d'aide financière au fonds de mise en valeur des lots inta municipaux tel que présenté par le Groupement forestier coopératif Abitibi qui représente une valeur de 3 586.55\$;

ADOPTÉ.

7.2 Entente de services concernant la convention d'aménagement forestier 2022-2023

ATTENDU QUE des modifications ont été apportées dans la demande du fond de mise en valeur vu une demande de prolongement d'un sentier pédestre au rang de la Lune

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-135

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, APPUYÉE par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' autoriser le maire à signer la demande d'aide financière au fonds de mise en valeur des lots inta municipaux tel que présenté par le Groupement forestier coopératif Abitibi qui représente une valeur de 3 586.55\$;

ADOPTÉ.

7.3 Demande d'appui Sylvain Thibodeau

2022-10-136

IL EST PROPOSÉ par ^{Mme Christiane Guillemette} M. François Cloutier, appuyée par M. Mathieu Proulx et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents de ne pas appuyer la demande de M. Sylvain Thibodeau puisqu'il semble y avoir un conflit d'intérêt;

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

8. Divers

8.1 PRACIM – CONTINUER LES DÉMARCHES

ATTENDU QUE la demande d'agrandissement du garage municipal (Dossier 2030220) a été retenue par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation et que le projet a été jugé prioritaire;

ATTENDU QUE le conseil autorise la demande de dépôt d'aide financière et que la municipalité a pris connaissance du guide complet du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, et payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

ATTENDU QUE la municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, APPUYÉ par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

D'avis au Ministère des affaires municipales et de l'habitation, que la municipalité désire présenter une demande de dépôt d'aide financière afin d'agrandir le garage municipal comme prévu;

ADOPTÉ.

8.2 Ouverture du site historique hiver 2022-2023

IL EST PROPOSÉ par M. Mathieu Proulx, APPUYÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents de laisser le chauffage au sous-sol de l'église afin de pouvoir organiser des activités et d'analyser les coûts pour les années futures;

*M. François Cloutier
selon nos
Lorraine D*

ADOPTÉ.

8.3 Avis de motion – Règlement sur la cueillette des matières résiduelles

Un avis de motion a été déposé par M. François Cloutier afin de modifier le règlement sur la cueillette des matières résiduelles, puisqu'il présente certaines incohérences.

9. Dossiers en suspend

9.1 Règlement pour les animaux

À suivre.

9.2 Règlement ordre et paix

À suivre.

10. Varia

10.1 Appuis MRCAO – accès aux données 911

ATTENDU QUE le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) est en vigueur;

2022-10-137

2022-10-138

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE le Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi Témiscamingue (CAUAT) compile les informations transmises par les autorités locales dans une banque de données informatiques;

ATTENDU QUE le CAUAT exige depuis le novembre 2021 une autorisation, par résolution, de chacune des municipalités avant de transmettre les données à la MRCAO;

ATTENDU QUE la MRC doit mettre en place, avec la collaboration des services en sécurité incendie (SSI), des mécanismes de suivi des forces de frappe déterminées au schéma et, le cas échéant, faire des recommandations au Comité en sécurité incendie de la MRCAO sur les modifications à apporter selon l'action #69 du présent SCRSI;

ATTENDU QUE les données provenant du CAUAT sont essentielles pour faire le suivi des forces de frappe, des procédures de déploiement ainsi que pour modifier le découpage des territoires et le plan d'entraide automatique (PEA);

ATTENDU QUE la MRC doit faire un suivi régulier au PEA et doit transmettre les procédures de déploiement, le redécoupage des territoires protégés par les SSI ainsi que PEA au centre d'appels d'urgence 911 selon l'action #65 du présent SCRSI;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Mathieu Proulx, appuyé par M. André Gélinas et résolu unanimement d'autoriser le Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi Témiscamingue (CAUAT) à transmettre à la MRC d'Abitibi-Ouest les informations provenant des cartes d'appel et des fichiers de mobilisations de la banque de données informatiques du centre d'appels d'urgence 911.

ADOPTÉ.

10.2 Intérêts pécuniaires

Les 4 nouveaux élus ont déposés leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

11. Dates prochaines réunions

Rencontre Mme Chantal Carrier (MAMH) le 26 octobre 18 h 30

Séance de travail le 30 octobre 18 h 30

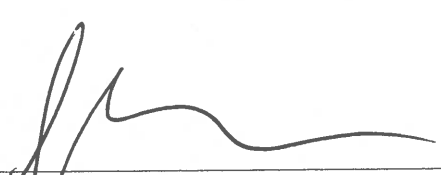
Séance du conseil le 6 novembre 19h30.


12. Période de questions

Le maire répond aux questions des résidents.

13. Fermeture de la séance

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été discuté, Mme Lorraine Doucet-Dion demande la fermeture de l'assemblée à 20 57.


Sylvain Vachon
Maire


Linc Boudreault,
Directrice générale greffière-très.

*** Les noms en bleus ont été modifié tel que résolu le 11 janvier 2023 afin d'inscrire ceux notés par Mme Lorraine Doucet-Dion.